

Le SPUQ réfléchit sur la restructuration des facultés

Claude Gauvreau

«La restructuration facultaire est devenue un enjeu institutionnel central à l'UQAM dû au fait qu'aucune réflexion sérieuse n'a précédé et accompagné le processus de création des facultés», soutient le président syndicat des professeurs (SPUQ), M. Jacques Pelletier. Le SPUQ organisait, le 7 avril dernier, un Forum de discussions sur la reconfiguration facultaire à l'UQAM réunissant une cinquantaine de professeurs en provenance de divers départements.

Le syndicat a également créé, récemment, un Comité de travail (voir encadré) formé de professeurs de la plupart des secteurs de l'Université dans le but d'apporter sa contribution au débat. Quelques-uns de ses membres ont proposé des analyses écrites qui ont été rassemblées dans un cahier d'analyses et de discussions (no 6, hiver 2004), publié par le SPUQ et intitulé *Reconfiguration facultaire : l'urgence de choisir*. On y trouve des éléments de réflexion qui témoignent de convergences mais aussi de divergences parmi les professeurs. Le Comité de travail, souligne M. Pelletier, ne propose donc pas d'orientations précises relatives à la facultarisation et se limite plutôt à faire état de problèmes et d'enjeux liés à cette question en évoquant des perspectives et des choix possibles.

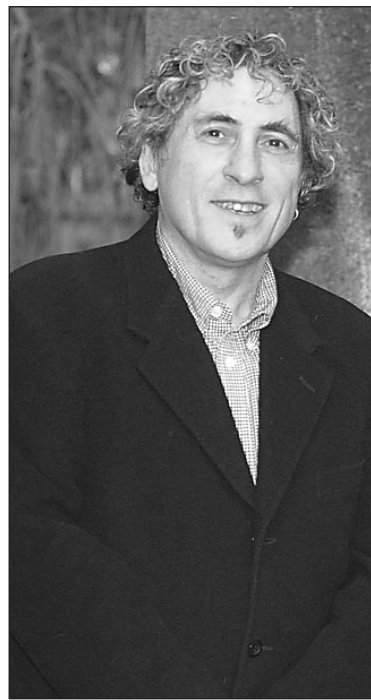
Rappel des faits

En septembre 2003, le Département d'études littéraires annonçait son intention de quitter la Faculté des lettres, langues et communications et d'envisager une autre affiliation facultaire. Plus récemment, c'était au tour de l'École supérieure de théâtre rattachée à la Faculté des arts d'exprimer le même souhait.

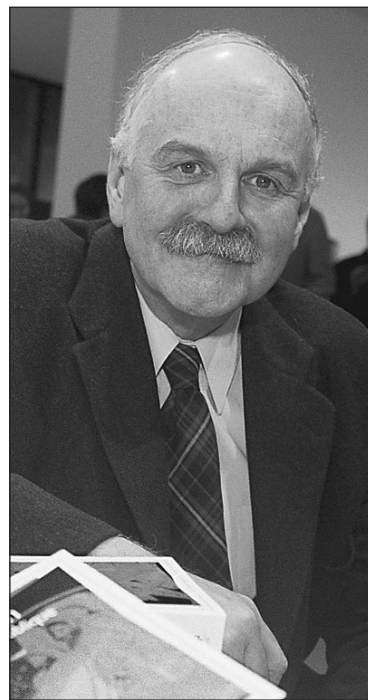
En octobre dernier, la vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Mme Danielle Laberge, confiait au professeur Michel Jébrak (Sciences de la Terre et de l'atmosphère), vice-doyen à la recherche de la Faculté des sciences, le mandat de «faire le point sur les tenants et aboutissants, sur les plans académique et administratif, de la demande de retrait



Michel Jébrak



Guy Ménard



Georges Leroux

du Département d'études littéraires.» Quelques semaines plus tard, M. Jébrak remettait son rapport au Comité de direction (instance réunissant les vice-recteurs et vice-rectrices) de l'UQAM, proposant une restructuration des facultés de l'Université.

On sait aussi que la direction de l'UQAM a déjà déposé, le 23 mars dernier, un projet d'*Énoncé d'orientation facultaire* à la Commission des études, en vue de fixer les balises pouvant encadrer la réflexion institutionnelle sur le développement des facultés. Ces dernières, par ailleurs, doivent présenter aux commissaires leurs bilans d'activités depuis leur création en 1997, ainsi que leurs plans de développement pour les années à venir.

Des pistes de réflexion

Dans son rapport à l'intention du Comité de direction de l'UQAM, publié dans le cahier du SPUQ, Michel Jébrak affirme que la situation provoquée par la décision du Département d'études littéraires de se retirer de la Faculté des lettres, langues et communications remet en cause le statu quo et donne l'occasion de repenser la structure facultaire à l'Université.

Selon M. Jébrak, deux scénarios alternatifs pourraient être envisagés : 1) le rattachement du Département d'études littéraires à une Faculté des

sciences humaines réorganisée autour de deux axes, culturel et cognitif; 2) la formation d'une *nouvelle* Faculté dont le nom provisoire pourrait être *Faculté lettres et culture*. M. Jébrak estime que la création d'une nouvelle Faculté culture et société, intégrant notamment les départements d'études littéraires et d'histoire de l'art, et la transformation de l'actuelle Faculté des sciences humaines en une Faculté des sciences cognitives pourraient constituer la meilleure solution pour l'UQAM.

Le professeur Guy Ménard (sciences religieuses) signe également un texte dans le cahier du SPUQ, *Exploration en vue d'un nouveau regroupement facultaire*, dont les conclusions recoupent plusieurs de celles qu'expose le rapport de M. Jébrak. Il croit que l'hypothèse d'un nouveau regroupement facultaire réunissant les départements d'études littéraires, d'histoire, des sciences religieuses, d'histoire de l'art et de sociologie est à maints égards prometteuse. «L'expérience nous amène à penser qu'un regroupement facultaire fondé sur des affinités académiques plus marquées (...) serait de nature à rendre possible l'élaboration d'un projet intellectuel et académique facultaire plus cohérent, plus conséquent et plus stimulant», écrit-il.

Pour sa part, le professeur Georges

Leroux (philosophie) écrit dans le cahier du SPUQ que le fractionnement à outrance, qu'il se fasse en direction de la formation d'écoles à caractère professionnel ou vers des facultés restreintes, ne semble pas une solution porteuse d'avenir. Selon lui, certaines unités pourraient prétendre à être de grandes écoles avec une programmation fortement professionnelle (science politique et droit, théâtre, arts visuels, communications), tandis que «tout le reste devrait être regroupé dans deux ou trois facultés de type classique (Faculté des sciences, Faculté des lettres et sciences humaines, comprenant histoire de l'art). Ces facultés de disciplines devraient être dotées de moyens particuliers pour protéger les

disciplines menacées et encourager la création de programmes multidisciplinaires.»

Enfin, le professeur Yves Gingras du Département d'histoire rappelle, dans un texte publié par le *Spuq-info* (mars 2004, numéro 236, pp. 8-11), que «sur le plan intellectuel l'appartenance à une faculté n'empêche nullement, en principe, les projets académiques interdisciplinaires ou interfacultaires qu'un département ou un groupe de recherche voudrait entreprendre avec une ou des unités de son choix. Il faut donc éviter de confondre administration et épistémologie...»

M. Gingras poursuit en soulignant que génie, sciences et sciences humaines constituent les facultés habituelles des universités, car elles définissent de vastes domaines du savoir ayant une certaine homogénéité et pouvant s'adapter aux changements de mode de production du savoir. «Mieux vaut donc s'en tenir (...) à la solution adoptée un peu partout et qui a fait ses preuves : garder un couplage souple entre les questions de structure organisationnelle et les questions proprement intellectuelles laissant à ces dernières la liberté de s'incarner dans des programmes qui évoluent plus rapidement que les structures facultaires.»

Ces extraits d'interventions écrites de professeurs ne donnent qu'un aperçu, général et partiel, des différents points de vue qui circulent à l'UQAM. Chose certaine, le débat qui s'amorce est à suivre •

Les membres du Comité de travail du SPUQ

- Jean-Pierre Beaud (Science politique)
- Jean Bélanger (Éducation et formation spécialisées)
- Diane Berthelette (Organisation et ressources humaines)
- Louis Charbonneau (Mathématiques)
- Robert Comeau (Histoire et 2e vice-président du SPUQ)
- René Côté (Sciences juridiques)
- Pierre Drouilly (Sociologie)
- Michel Jébrak (Sciences de la Terre et de l'atmosphère)
- Georges Leroux (Philosophie)
- Claude Mongrain (Arts visuels et médiatiques)
- Jacques Pelletier (Études littéraires, président du SPUQ et responsable du Comité)